

PROGRAMME « POUR ET SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL »

2^{ème} Appel à propositions de recherche 2008

PROJET

Formulaire à renvoyer obligatoirement :

Par **courrier électronique** à isabelle.avelange@paris.inra.fr avant le **02 janvier 2008** (12h)

Le plan et la mise en page demandés dans le texte de l'appel à propositions de recherche doivent être impérativement respectés

Contenu du formulaire

Fiche d'identité du projet,	page 2
Description scientifique du projet	page 7
Fiches porteurs du projet	page 19
Personnes impliquées dans les Volets de Recherche	page 21
Collaborations avec les acteurs ou réseaux d'acteurs des régions	page 32
Moyens humains du projet	page 36
Budget	page 37

Renseignements complémentaires :

	Correspondant	Téléphone	Email
Niveau national	Isabelle Avelange	01.42.75.94.93	isabelle.avelange@paris.inra.fr
Région Grand Ouest	Catherine Vassy Anne-Catherine Chasles	02.40.67.51.71 02.40.67.52.49	catherine.vassy@nantes.inra.fr anne-catherine.chasles@nantes.inra.fr
Région Bourgogne	Sandrine Petit	03.80.77.26.68	sandrine.petit@enesad.inra.fr
Région Languedoc-Roussillon	Anne-Marie Jean		amjean@ensam.inra.fr
Région Rhône-Alpes	Daniel Roybin	04.79.70.77.73	droybin@suacigis.com
Région Auvergne	Laurent Trognon Armelle Maumelat	04.73.44.07.17 04.73.98.13.95	trognon@engref.f maumelat@enitac.fr
Région Midi-Pyrénées	Danielle Galliano	05.61.28.53.66	galliano@toulouse.inra.fr
Région Aquitaine	Olivier Clément Frédéric Saudubray	05.59.51.59.76 05.57.89.08.48	olivier.clément@st-pee.inra.fr saudubray@cemagref.fr

La durée des projets ne pourra pas dépasser 3 années budgétaires, activités de recherche et de valorisation

1 – FICHE D'IDENTITE DU PROJET

IngéTerr

Concepts, cadres et pratiques de l'ingénierie territoriale

Responsables scientifiques du projet

Civilité (M)	M	Titre	PAST	Nom	JANIN	Prénom	Claude
Adresse électronique	Claude.janin@ujf-grenoble.fr			Tél	06 20 58 71 86	Fax	
Etablissement	Université Joseph Fourier						
Unité (nom complet)	UMR-PACTE-TERRITOIRES						
Directeur d'unité	Bernard PECQUEUR						
Adresse	14 bis Avenue Marie Reynoard						
Code postal	38100	Ville	Grenoble				

Civilité (M, Mme, Mlle)	M	Titre	MC	Nom	SEGAS	Prénom	Sébastien
Adresse électronique	sebastien.segas@agroparistech.fr			Tél		Fax	
Etablissement	IAPT-ENGREF						
Unité (nom complet)							
Département	SESG						
N° d'unité	UMR Métafort						
Directeur d'unité	Etienne JOSIEN						
Adresse							
Code postal	63000	Ville	Clermont-Ferrand				

Référent acteur du projet (le cas échéant)

Civilité (M, Mme, Mlle)	Mme	Titre	chef de projet	Nom	CARTON	Prénom	Anne
Adresse électronique	crdr@crdr.org			Tél		Fax	
Organisme	Plate-forme régionale développement rural Rhône-Alpes - Centre Régional de Ressources du Développement rural (CRDR)						
Responsable organisme	Anne CARTON						
Adresse	Avenue de la Clairette,						
Code postal	26150	Ville	DIE				

Région(s) ou groupe de régions au(x)quelle(s) le projet se rattache (cochez la case correspondante)

Aquitaine		
Auvergne	X	
Bourgogne		
Grand Ouest		(précisez le nom des régions concernées)
Languedoc-Roussillon		
Midi-Pyrénées		
Rhône-Alpes	X	

Mots clés libres associés au projet (5 maximum)

Français	ingénierie territoriale, politique publique, développement, territoire
Anglais	public policy, development, territorial engineering

Exigences particulières de confidentialité en ce qui concerne la publication des données habituellement publiques : **NON**

Résumé du projet (5000 caractères maximum espaces compris, Arial 10, interligne simple)

(Seront notamment précisés la problématique, l'état de l'art, l'organisation et la conduite du projet, les résultats attendus et la valorisation scientifique et de transfert)

Qu'il s'agisse des champs de l'action (transport, urbanisme, espaces ruraux et naturels, TIC...), de ses modalités (prospective, gouvernance, articulation des échelles, évaluation...) ou de ses outils (contractualisation, management, partage de l'information...), l'action publique sur ou pour le territoire est soumise à des mutations, aussi diverses que complexes, qui appellent de nouveaux modes de faire. Ces évolutions sont liées autant à une complexification des problèmes et processus, qu'à une imbrication et un développement des acteurs institutionnels locaux. Les institutions territoriales ayant pour mission d'élaborer, d'impulser ou de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement sont ainsi et de plus en plus confrontées à la nécessité et à la difficulté d'adapter en permanence –et le plus souvent dans l'improvisation- leurs pratiques politiques et professionnelles.

Faire différemment pour faire différent suppose d'inventer et d'expérimenter de nouvelles méthodes et pratiques. Aux questions posées par les tenants et aboutissants de la localisation et de la territorialisation du développement depuis une quarantaine d'années se conjuguent celles liées aux effets des mutations de deux ordres :

- ❖ Celle de l'émergence de territoires et de démarches de projet générées par des réseaux d'acteurs informels ou des institutions nouvelles comme les intercommunalités ;
- ❖ Celles dues aux repositionnements qualitatifs et quantitatifs du rôle de l'Etat. Les conséquences se posent en termes particulièrement sensibles pour les espaces ruraux, dans lesquelles les institutions territoriales « historiques » ou nouvelles ne sont le plus souvent pas en mesure de combler le déficit d'expertise ainsi créé, contrairement aux aires et agglomérations urbaines.

Dans l'ensemble de ces mutations se pose la question des définitions et des formes que peut prendre l'ingénierie territoriale, notion récemment proposée notamment par la DIACT pour décrire la manière dont les connaissances et les informations sont construites, mobilisées ou mises en œuvre dans les dynamiques de développement territorial et plus particulièrement les démarches de projet.

Questions de recherche et objectifs scientifiques

Au plan théorique, la question peut se poser des liens entre ingénierie et intelligence territoriale. La « densité » de cette dernière favorise-t-elle la mobilisation plus forte d'ingénierie territoriale, à l'inverse cette dernière contribue-t-elle à la construction d'intelligence, en d'autres termes contribue-t-elle à l'activation de ressources immatérielles pour le territoire ?

Au plan opératoire, la question de l'ingénierie territoriale se pose plus particulièrement en termes de compétences :

- Compétences institutionnelles, relatives à l'exercice et la mise en œuvre de l'action publique dans un contexte de recomposition des fonctions et rôles entre territoires et institutions,
- Compétences individuelles ou collectives des acteurs et agents territoriaux impliqués et appliqués dans ces mises en œuvre.

L'objectif de notre projet est d'établir un cadre conceptuel partagé entre acteurs et chercheurs sur les contenus et attendus de l'ingénierie territoriale.

Plus pragmatiquement, il s'agit ainsi de se doter des moyens de traduire la connaissance que les acteurs ont de leur territoire et de leur métier en enjeux et besoins de compétences et d'actions, pour anticiper les changements, tout en se dégageant de l'immédiateté et de la spécificité des procédures.

Le projet se décline en quatre volets de recherche, un premier sur l'état des lieux et l'historique de l'ingénierie territoriale, un deuxième et un troisième sur sa compréhension et sur son analyse, avec deux approches complémentaires par des entrées qui à notre avis sont génératrices des évolutions de l'action publique : les acteurs et les réseaux d'acteurs dans l'un, les procédures et les institutions pour l'autre. Enfin, un quatrième volet continu tout au long du projet sera le lieu de formalisation des résultats à la fois pour contribuer à définir le concept d'ingénierie territoriale et à produire des guides et outils opérationnels en termes de formation ou de référentiels pour les parcours professionnels ou la conduite de projet.

Le premier volet correspond ainsi d'une part à une ambition scientifique de mieux connaître les discours professionnels et institutionnels et les problématiques propres à l'action publique qui ont fait émerger la notion d'ingénierie territoriale, et d'autre part à une nécessité opératoire de doter les membres de l'équipe de recherche d'une vision commune de la genèse de la problématique de l'ingénierie territoriale.

L'objectif des volets 2 et 3 est de formaliser l'articulation des acteurs institutionnels et des acteurs locaux impliqués dans la chaîne d'ingénierie du développement territorial, autour de la conception, de la réalisation et de

l'évaluation d'un projet qu'il soit ou non formellement lié à un territoire. Les acteurs concernés sont les acteurs des collectivités territoriales, des élus aux simples citoyens, en passant par les animateurs et agents de développement, confrontés à de nouveaux enjeux de développement territorial. Le volet 2 s'intéressera plus particulièrement à l'émergence et la construction de projets par des réseaux d'acteurs sollicitant de l'ingénierie territoriale. Le volet 3 s'intéressera lui à des démarches plus descendantes d'acteurs ou institutions locales en réponse à des procédures de développement proposées par des échelons institutionnels de dimension régionale (ex CDPRA), ou nationaux (exemple PER).

Ce projet de recherche est construit avec une démarche résolument partenariale entre les acteurs et les chercheurs. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre d'un volet de valorisation, effectif durant la totalité du déroulement du programme de recherche, associant les acteurs et les responsables de l'ensemble des Volets de Recherche.

Au plan scientifique, le projet permettra à notre sens une meilleure connaissance de l'ingénierie territoriale, de ses processus de construction et de ses interrelations avec le développement territorial. Il s'agira particulièrement de proposer des clés d'analyse sur l'élaboration et le fonctionnement de l'ingénierie, en termes de liens entre compétences institutionnelles, compétences individuelles, et compétences collectives.

Au plan opératoire, dans un domaine où l'innovation est pour l'essentiel d'ordre méthodologique, la valorisation et la diffusion des avancées du projet passeront par la formation continue ou initiale et par la production de référentiels et de guides méthodologiques.

Le projet se propose d'appuyer le lien entre les démarches partenariales de recherche et la valorisation des acquis méthodologiques, tout en favorisant les conditions de leur évolutivité par la mise en place d'un réseau de dynamique de compétences : observation, réactivités, contenus, formations...

Principaux laboratoires¹ de recherche participants (Laboratoire 1 = porteur du projet)

Labo	Nom et Prénom du correspondant principal		Titre	Adresse électronique	Discipline	Unité	Etablissement	Dép. de recherche
1	Janin	Claude	Pr Ass	Claude.janin@ujf-grenoble.fr	Geographie	UMR PACTE (CNRS 5194)	Université Joseph Fourier, Grenoble	
1	Segas	Sebastien	IR	sebastien.segas@agroparistech.fr	Science politique	UMR Métafort	AgroParisTech Engref, Clermont-Ferrand	SESG
2	Pinson	Gilles	MC	Gilles.pinson@univ-st-etienne.fr	Science politique	CERAPSE (EA 777)	Université Jean Monnet, Saint Etienne	
3	Grasset	Eric	MC	Eric.grasset@gmail.com	Aménagement	UMR 5600 Environnement, ville, société (EVS)	Université Jean Moulin, Lyon	

¹ Un laboratoire peut être une unité ou une UMR.

Réseaux d'acteurs collaborant au projet

Réseau d'Acteurs	Organisme	Sigle de l'organisme	Nom et prénom correspondant principal		Fonction	Adresse électronique	Ville
1	Centre Régional de Ressources du Développement rural	CRDR	CARTON	Anne	Directrice	crdr@crdr.org	Die (26)
2	Association Régionale de Développement des Territoires en Auvergne	ARDTA	GUITARD	Pascal	Directeur	p.guittard@ardt-auvergne.fr	Clermont Ferrand (63)

Dans le projet IngéTerr, le CRDR et l'ARDTA fonctionneront chacun dans leur région respective comme une tête de réseau. Ils mobiliseront tout au long du projet des collectivités territoriales, des agents de développement (plus de 1000 en Rhône-Alpes), etc. Ainsi d'autres acteurs rejoindront de fait les deux porteurs qui ont participé à la co-construction de ce projet de recherche.

2 – DESCRIPTION SCIENTIFIQUE DU PROJET

Cette description ne doit pas excéder 10 pages (Arial 10, interligne simple), toutefois, dans le cadre des projets interrégionaux, cette longueur peut être légèrement dépassée

A. Problématique et objectifs scientifiques du projet.

Problématique et questions de recherche :

Depuis plus de vingt ans, l'action publique territoriale connaît des bouleversements quasi-permanents. Ces bouleversements ont notamment touché les référentiels et les instruments de l'action publique. Les politiques du territoire n'ont pas été avares de « changement de paradigme » ou de « référentiel » pour recourir au vocabulaire canonique de la sociologie politique de l'action publique. En effet, les représentations du monde sur lesquelles reposent l'action mais aussi les objectifs plus immédiats de l'action ont connu des glissements conceptuels à répétition dans les dernières décennies. On est passé de l'aménagement au développement local, puis au développement territorial. Aujourd'hui la mode est au développement durable, etc.

Il s'agissait alors pour l'Etat de passer d'une logique d'aménagement soutenue par des politiques redistributives au profit de zones en difficulté ou de pôles urbains (par exemple, les fameuses « métropoles d'équilibre ») définis à partir de normes et de critères établis au niveau central, à une logique hybride où la jonction entre les logiques distributives descendantes (la volonté de rééquilibrer le territoire national) et les logiques constitutives ascendantes (les projets des territoires) est assurée par la négociation autour d'un contrat (Gaudin, 1999, pp. 170-171). Cette instrumentation nouvelle de l'action publique dénote une ouverture des processus de décision aux intérêts localisés. Le projet territorial constitue, dans cette logique, un instrument de mobilisation (Pinson, 2004).

Enfin, il convient d'interroger le concept de l'ingénierie territoriale à la lueur des évolutions récentes vers une logique de mise en concurrence accrue des territoires. Cette logique transparaît à travers des dispositifs comme les pôles de compétitivité ou les pôles d'excellence rurale. Ces pôles s'inscrivent dans ce que N. Brenner (2003) appelle une stratégie étatique de glocalisation (glocalization strategy). Ce type de stratégie, spatialement sélective (spatially selective political strategy), consiste à privilégier des sites géographiques sélectionnés en y concentrant les aides, les investissements industriels et les nouvelles infrastructures. Loin de tout projet de redistribution spatiale, cette stratégie vise à insérer certains territoires infra-nationaux dans des circuits économiques globalisés au détriment d'autres espaces, jugés moins « stratégiques » dans le contexte d'une économie ouverte. Les projets territoriaux entrent alors en situation de concurrence afin de recevoir le label et devenir éligible aux subventions accordées par l'Etat .

Ces bouleversements intervenus dans les référentiels et objectifs de l'action territoriale se sont doublés de bouleversements dans les systèmes d'acteurs et les équilibres inter-institutionnels dans les politiques territoriales. A une situation de quasi monopole de l'expertise, de la capacité et de la légitimité à agir dont bénéficiaient les services centraux (DATAR) et déconcentrés de l'Etat (DDE, DDA, etc.) a succédé une situation, notamment après les lois de décentralisation, de multiplication des initiatives de la part des collectivités territoriales mais également d'acteurs et d'organisation dits de la « société civile » ou du « tiers secteur ». Certains Conseils Régionaux, parfois des conseils généraux ont pu développer de véritables politiques de territoires à destination, notamment, des zones rurales, mettre des ressources –humaines, financières, d'expertise, etc.- à disposition de porteurs de projets locaux. La constitution, plus ou moins timide selon les régions, de « pays » et, plus récemment, les progrès de l'intercommunalité en milieu rural ont pu aussi permettre aux communes de développer une capacité politique propre en matière de développement, qui a pu se traduire, çà et là, par l'élaboration de projets de territoire.

Toutefois, malgré la montée en puissance récente de certaines collectivités locales et groupements de collectivités, dans le domaine du développement local, l'expertise de l'Etat constitue encore une ressource essentielle pour les acteurs locaux. Or cette ressource est en passe de se tarir. Côté Equipement, le transfert de la gestion des routes au département a induit une réduction très nette de la présence du ministère dans les territoires locaux. Il n'est pas sûr que ce redéploiement se fasse au profit d'un recentrage des DDE sur les missions d'ingénierie territoriale en appui aux collectivités locales, même si certaines DDE et certaines DDAF montrent des velléités pour développer ces missions. Cette capacité d'offrir aux acteurs locaux une expertise en termes d'ingénierie territoriale est partiellement récupérée aujourd'hui par des cabinets privés. Ce qui domine aujourd'hui c'est plutôt une dispersion de l'expertise et une extrême variabilité des situations locales en termes de localisation de cette expertise. L'un des objectifs de ce projet sera de parvenir à construire, à partir de quelques

cas, une représentation synthétique des nouvelles logiques de localisation de la capacité d'expertise en matière d'ingénierie territoriale, d'identifier les lacunes, les chevauchements et les éventuelles concurrences dans l'offre de cette ingénierie.

Cette relative dispersion de l'expertise est à relier à une évolution induite par le contenu même des projets et des compétences institutionnelles vers une plus grande transversalité. A titre d'exemple les SCOT ou Contrats de Pays actuels intègrent les domaines environnementaux, paysagers, au même titre que les domaines socio-économiques, à la différence des Schémas Directeurs et Contrats de Pays versus « années 70 ». Les acteurs élaborant ou mettant en œuvre l'ingénierie territoriale se retrouvent ainsi à l'interface entre des contributions ou approches mobilisant des disciplines et savoir-faire différents. Cette interdisciplinarité dans les conduites de projet et dans la construction de leur contenu est un des aspects majeurs dans l'émergence de la notion d'ingénierie territoriale : du constat de sa complexité grandissante, en relation avec l'évolution de la notion de développement local vers celle de développement durable, a émergé le besoin de mieux définir le concept. Un autre objectif de ce projet sera donc de contribuer à mieux connaître et définir ce concept d'ingénierie territoriale. Ces changements induits par la territorialisation et les changements de l'action publique territoriale ont ainsi un impact sur les formes de professionnalité et de compétences mobilisées. Les institutions territoriales ayant pour mission d'élaborer, d'impulser ou de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement sont ainsi et de plus en plus confrontées à la nécessité et à la difficulté d'adapter en permanence –et le plus souvent dans l'improvisation- leurs pratiques politiques et professionnelles. Or dans ce contexte dans le domaine des compétences et savoir-faire, les acteurs ont besoin de faire le point sur l'évolution de leur métier et des compétences qu'il mobilise. Force est de constater que les occasions de faire le point sur les évolutions des compétences et les traduire en besoins de formations sont rares. Un autre objectif de ce projet sera d'identifier des lieux et processus qui peuvent, ou pourraient permettre cette traduction des évolutions de compétences ou de connaissances en formations. Cette question s'inscrit ainsi tout à la fois dans les évolutions institutionnelles, de leurs espaces et de leurs compétences, que dans les évolutions individuelles ou collectives des acteurs en termes de posture et de compétences.

La question de l'ingénierie territoriale se pose dès lors en termes :

- d'identification, évolution et émergence des compétences, qu'elles soient institutionnelles ou individuelles, et des interrelations entre ces compétences,
- des parcours professionnels des acteurs techniques et politiques ,
- plus fondamentalement, de la connaissance que les acteurs ont de leur territoire, de leur métier et de la manière de les mobiliser :
 - dans les projets liés à l'espace et au territoire
 - pour expliciter des besoins de compétences et d'actions dans le cadre de ces projets.

Objectifs scientifiques du projet :

L'objectif est d'établir un cadre conceptuel partagé entre acteurs et chercheurs sur l'ingénierie territoriale, plus particulièrement en termes de :

Contribution à la définition du concept et du contenu de l'ingénierie territoriale et de ses évolutions

Interrelations entre ingénierie territoriale et intelligence territoriale dans son acception de « processus cognitif et d'organisation de l'information, et le territoire en tant qu'espace de relations significatives » [Dumas 2004]. Afin de chercher à situer les processus de construction de l'ingénierie territoriale dans un contexte plus large de contribution des modes d'échanges et de construction des savoir et connaissances dans la construction des territorialités. Dans le prolongement de cette question, l'hypothèse est que tout à la fois l'ingénierie peut être facilitateur de construction de ressource territoriale en aidant les acteurs, par une dynamique de projet de faire du territoire et devenir elle-même ressource territoriale par l'enrichissement de l'intelligence territoriale. Cette approche, liée à un concept émergent et encore relativement peu exploré, sera abordé sur un plan pragmatique, en cherchant à repérer des situations et sera plus l'objet de réflexions que de résultats élaborés.

Cette recherche liée aux concepts sera liée aussi aux approches sur les conditions de mobilisation et de mise en œuvre de l'ingénierie territoriale plus particulièrement en ce qui concerne :

- la définition et les conditions d'évolution des métiers du développement territorial,
- la lisibilité des compétences institutionnelles et compétences individuelles des acteurs et agents et de leurs interrelations
- les trajectoires professionnelles des praticiens, notamment en termes de métiers et de dispositifs de formation

Le projet s'inscrit dans l'Axe 1 du programme Auvergne et l'Axe 2 du programme Rhône-Alpes, en contribuant à une meilleure connaissance de l'ingénierie territoriale et des conditions de sa mise en œuvre. Les dispositifs de

veille sur les évolutions du contenu de l'ingénierie, d'accompagnement des acteurs territoriaux dans l'émergence et l'appropriation de compétences nouvelles notamment par la formation, qui résulteront du projet favoriseront le « développement d'une véritable ingénierie du développement territorial » qui puissent favoriser les conditions de gouvernance et de dynamique de projets. L'objectif est particulièrement de répondre aux problèmes posés par la complexification des territoires et des modalités du développement local, problématique particulièrement soulignée dans le cadre général du PSDR3.

Au plan du développement régional, en permettant de mieux connaître les conditions de mise en œuvre et les besoins en ingénierie territoriale, en proposant aux acteurs et institutions des référentiels en termes de formation, compétences, favorisera une amélioration des réponses en expertise ou en modes d'apprentissage aux attentes des acteurs pour être plus pertinents et réactifs dans l'évolution de leurs territoires et la construction de leurs projets.

B. «Etat de l'art» du sujet et de la problématique abordés.

Au-delà des nuances qui les séparent, les vocables de développement local, développement territorial, ou développement durable, renvoient tous à un processus de territorialisation de l'action publique, qui apparaît lui-même comme la résultante d'une critique à la fois savante, sociale et politique (Epstein, 2005 ; Pinson, 2004) de la gestion centralisée de l'aménagement développée dans les années 70. Cette critique a non seulement débouché sur la remise en question de la manière dont était conçu le développement des territoires mais aussi sur la mise en place de nouveaux instruments d'action publique : le projet et le contrat qui vont organiser l'explicitation de la négociation entre l'Etat et les intérêts localisés. Ces instruments caractérisent les politiques de développement territorial qui se présentent comme une manière de corriger le caractère descendant et centralisé des politiques d'aménagement par la mise en place de mécanismes permettant la remontée de revendications ou d'initiatives localisées sous la forme de projets de territoire définis localement.. Cette instrumentation nouvelle de l'action publique dénote une ouverture des processus de décision aux intérêts localisés (Gaudin, 1999, pp. 170-171). Le projet territorial constitue, dans cette logique, un instrument de mobilisation (Pinson, 2004). Il est fondé sur « la volonté de ne plus penser l'action publique [...] comme une opération de mise en œuvre synoptique d'un savoir technique universel, mais comme une activité proprement politique nécessitant l'implication des acteurs du territoire concerné et la valorisation des ressources que ce territoire recèle » (Ibid., p. 201). Cette implication passe par l'association des acteurs sociaux aux décisions qui les concernent à travers des procédures participatives : le projet est conçu comme le résultat d'un processus interactif au cours duquel se forge un consensus opératoire sur lequel il repose. Cette vision incrémentaliste des objectifs de l'action publique va de pair avec la valorisation des processus au détriment de toute forme de rationalité substantielle : le bon projet n'est pas celui qui poursuit un objectif précis déterminé d'avance en fonction d'une rationalité technique mais « celui qui aura fait l'objet d'un partage, dont la construction aura permis d'accumuler des ressources de consensus, de reconnaissance mutuelle, de disposition à la coopération » (Ibid., p.220-221). Les projets constituent des dispositifs d'action publique processuels ou procéduraux au sens où ils opèrent « par la mise en place territoriale d'instruments de connaissance, de délibération et de décision peu finalisés a priori » (Lascoumes, Le Bourhis, 1998, p. 39).

Ils sont à mettre en regard d'une approche plus large des processus cognitifs territorialisés [Dumas 2004] « qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis consiste dans des transferts de compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente » [Bertacchini 2004], Cette approche du concept émergent d'intelligence territoriale est associable à celui d'ingénierie territoriale puisque les deux concepts invoquent les processus de territorialisation et de processus cognitifs. Cette approche par les ressources, leurs liens à l'espace et au temps, le fait que leurs activations et combinaisons fassent partie des processus d'innovation et de développement dans la mesure où elles « n'apparaissent qu'au moment des combinaisons des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit » [Pecqueur, Colletis, 2004] en font des clés de lecture pouvant être invoquées pour analyser les dynamiques territoriales et la place qu'y tiennent les ressources immatérielles, dont celles liées à la connaissance et à la manière dont les acteurs par leur ingénierie les mobilisent. « La capacité d'innovation, au sens d'anticipation et d'impulsion du changement, est ainsi liée à la capacité des acteurs à mobiliser et organiser les ressources existantes, nouvelles ou renouvelées. » [Janin, 2006]

Dans ce cadre conceptuel lié aux territorialités, des instruments sont mobilisés par les acteurs locaux pour définir à la fois ce qui fait problème et la solution à apporter : les notions de développement, de territoire, de projet constituent un cadre cognitif (De Maillard, 2000) offert aux acteurs locaux afin de construire l'action publique et ses finalités dans des lieux de débat (tels les Conseils de Développement dans les pays). La publicité de l'action découle moins de l'affirmation d'une finalité que de la mise en place de procédures légitimes de négociation (contractualisation, participation)

Dans les bouleversements intervenus dans les référentiels et objectifs de l'action territoriale ainsi que dans les systèmes d'acteurs et les équilibres inter-institutionnels dans les politiques territoriales, la notion d' « ingénierie territoriale » est censée « encapsuler » les évolutions récentes des métiers du développement territorial. L'ingénieur territorial semble se distinguer de l'ingénieur (tout court) ou de l'expert –figure typique des politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat- à la fois par la nature de ses savoirs et par son positionnement dans les collectifs d'action. Alors que l'expert/ingénieur se distingue par des savoir-faire techniques et générique universellement applicables (en termes de génie civil par exemple), qu'il incarne et impose l'autorité d'un savoir, l'ingénieur territorial se définit davantage par ses compétences de mise en forme de processus d'action collective, c'est un médiateur, capable de générer des consensus entre des intérêts et des valeurs au cours de processus de montage de projets. Loin d'être situé en surplomb par rapport à un contexte territorial qui n'aurait vocation qu'à être un champ d'application de ses savoirs génériques, l'ingénieur territorial est celui qui révèle les potentialités de ce contexte, qui construit des ponts entre des acteurs, des institutions et également des échelles d'action.

Le rôle de l'ingénieur territorial est d'autant plus complexe que devant aborder par son expertise tout à la fois le contenu du projet, la dynamique de sa construction avec les acteurs puis les conditions de sa mise en œuvre, il se trouve de fait au cœur de processus interdisciplinaires qu'il doit tout à la fois savoir identifier et gérer. Cette autonomisation relative d'une professionnalité nouvelle ne doit pas pour autant masquer la persistance d'une certaine précarité et d'une ambiguïté du rôle de l'ingénieur territorial en particulier vis-à-vis des élus locaux (Jeannot, 2005). Dans le contexte de co-financement et de contractualisation de l'action publique territoriale, se créent des relations d'interdépendance fortes entre élus « désireux d'investir un territoire communal » (Jeannot, 2005 ; p. 17) et des agents de développement « qui se créent leurs postes en captant diverses subventions » (Ibid.). L'ingénierie territoriale apparaît comme un « métier flou » (Ibid.) caractérisé par des missions par définition vagues, des compétences évolutives, des statuts variables et une indifférenciation relative vis-à-vis de la sphère politique.

Faivre, J., S. Kergreis, et al. (2007). Le développement des territoires ruraux : contributions des agents du ministère de l'agriculture. Observatoire des missions et des métiers. MAP. Paris, 233 p.

Brenner N. (2003) « Glocalization as a state spatial strategy : urban entrepreneurialism and the new politics of uneven development in western Europe », Jamie Peck et Henry Yeung, Remaking the global economy: economic-geographical perspectives., Sage: London, pp. 197-215.

De Maillard J. (2000), La politique de la ville : une institutionnalisation inachevée, Thèse de doctorat en Science Politique, CERVL, Bordeaux.

Douillet A.-C. (2003), « Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique » in Revue Française de Science Politique, vol. 53, n°4, pp. 583-606.

Epstein R. (2005), « Gouverner à distance. Quand l'Etat se retire des territoires », in Esprit, novembre, pp. 96-111.

Gaudin J.-P. (1999), Gouverner par contrat. L'action publique en question, Presses de Sciences Po, Paris.

Gaudin J.-P. (2002), Pourquoi la gouvernance ?, Presses de Sciences Po, Paris.

Gumuchian H, Grasset E., Lajarge R., Roux E., (2003), « Les acteurs, ces oubliés du territoire », Paris : Economica, 186 p.

Grasset E., Lajarge R., (1999), « Les mutations en marche. 1999 : l'aménagement du territoire français en débat », Vol XXII, n°3, pp. 277-296, Halifax : Revue Canadienne des Sciences Régionales.

Janin C, 2006, « Dynamiques de changement et territoires : innovation et vie des idées dans les territoires ligériens », en cours in Actes du Colloque « Dynamiques de changement », Alba – Juin 2006 – organisé par Université d'Histoire de Turin - Italie

Jeannot G. (2005), "Les métiers flous du développement rural", in Sociologie du travail, vol 47, n° 1, p. 17-35.

Jessop B. (1990), State theory : putting capitalistic states in their place, Pennsylvania State Univ Press, University Park.

Lascoumes P., Le Bourhis J.-P. (1998), « Le bien commun comme construit territorial : identités d'action et procédures », in Politix, n°42, pp. 37-68.

Lascoumes P., Le Galès P. (2004), Gouverner par les instruments, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris.

Pecqueur B, Colletis G (2004), « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », in actes du colloque international sur *L'économie de proximité*, Marseille, 8-9 juin 2004, *Revue Economie et Institution*

Pinson G. (2004), « Le projet urbain comme instrument d'action publique » in Lascoumes P., Le Galès P., Gouverner par les instruments, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, pp. 199-233.

C. Organisation et conduite du projet :

C1. Organisation générale du projet et son calendrier d'exécution en individualisant les Volets de Recherche (VR).

L'organisation et l'animation du projet reposent sur :

- Un **Comité d'Orientation « recherche et valorisation »** réunissant les responsables de volets ; le référent acteur ; des représentants des cellules d'animation PSDR Rhône-Alpes et Auvergne ; et des partenaires nationaux impliqués dans l'ingénierie du développement territorial : J. F. Pin(INDL), Christophe Bernard (DIACT), Laurent Couderchet (Université Bordeaux3), Grégoire Feyt de UniterRA. Ce comité se réunira au lancement du projet et à la fin de chaque année.
- Un **Comité de Coordination** réunissant les responsables de volets de recherche. Au moins trois réunions par an sont prévues.
- Deux **séminaires**, réunissant l'équipe du projet, chercheurs et acteurs, et ouverts à des acteurs partie prenante dans les terrains de recherche. Un séminaire « acteurs et projet », un séminaire « institutions et projet ».
- Pour valoriser les échanges et relations avec d'autres démarches ou expertises sur l'ingénierie territoriale, un atelier sera organisé dans le cadre des prochaines assises de l'ingénierie du développement territorial.

Protocole :

Le projet s'articule autour de quatre volets (VR) de recherche à partir d'études de cas sur des projets et territoires (construits ou en cours de construction). Les responsables de VR : VR 1 Gilles Pinson, VR 2 : Claude Janin, VR 3 : Sylvie Lardon, VR 4 : co-portage chercheur (Laurent Trognon) et acteurs (Anne Carton / Florence Séguin). Les réunions de VR seront définies selon les besoins des équipes concernées. Elles pourront se faire au minimum les mêmes jours que celles du comité d'orientation

Volet de Recherche 1 : Etat des lieux de l'ingénierie territoriale et des conditions de sa construction : travail socio historique sur l'évolution de l'Ingénierie territoriale (années 1 et 2)

L'objectif scientifique de ce VR est de fournir un cadre d'intelligibilité commun sur la genèse socio-historique de l'enjeu « ingénierie territoriale » et des professionnalités qui lui sont associées. Ce volet correspond d'une part à une ambition scientifique de mieux connaître les discours professionnels et institutionnels et les problématiques propres à l'action publique qui ont fait émerger la notion d'ingénierie territoriale. Il correspond d'autre part à une nécessité opératoire de doter les membres de l'équipe de recherche d'une vision commune de la genèse de la problématique de l'ingénierie territoriale. Ce volet exploratoire sera opérationnalisé au travers de plusieurs tâches de recherche (TR) :

TR1 : Revue de littérature.

Recueil et analyse systématique de la littérature grise et savante sur l'ingénierie territoriale et, plus généralement, les évolutions des modalités de conceptions et de mise en œuvre des politiques de développement territorial et leurs effets en termes d'évolution des professionnalités et des compétences requises.

TR 2 : Analyse du discours institutionnel

Recensement des institutions (Union Européenne, DIACT, ministères, etc.) et des organisations (associations de collectivités, fédérations des parcs, associations professionnelles, réseaux d'échange d'expertise, etc.) susceptibles de produire un discours sur l'évolution des politiques et des professions de développement territorial (Recueil de ces discours au moyen d'entretiens exploratoires semi-directifs et de l'analyse de la production documentaire ; Repérage des dispositifs éventuellement mis en place par ces organisations pour accompagner l'ajustement des systèmes d'acteurs, des organisations et des formations).

TR 3 : Enquête par questionnaire auprès des agents de développement

Repérage des grandes tendances des trajectoires professionnelles ;

Sondage des professionnels sur les nouvelles exigences de leur métier et les besoins en termes de formation.

Volets de Recherche 2 & 3 : analyse des contenus et modes de mise en œuvre, approfondissement par études de cas (années 2 et 3)

L'objectif est de formaliser l'articulation des acteurs institutionnels et des acteurs locaux impliqués dans la chaîne d'ingénierie du développement territorial, autour de la conception, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet qu'il soit ou non formellement lié à un territoire. Les acteurs concernés sont les acteurs des collectivités

territoriales, des élus aux simples citoyens, en passant par les animateurs et agents de développement, confrontés à de nouveaux enjeux de développement territorial, pour lesquelles ils définissent de nouvelles modalités de gouvernance, dans un partenariat élargi et une dynamique de projet.

Il nous apparaît que l'ingénierie territoriale peut être mobilisée dans des processus :

- Où le projet émerge d'une dynamique d'acteurs locaux,
- Où le projet est provoqué par une volonté institutionnelle, à travers une procédure établie. Les Pôles d'Excellence Rurale, les programmes LEADER en sont des exemples.

Chacun des volets proposés approfondira donc plus particulièrement l'un des types de situations évoquées :

- le VR2 s'intéressera plus particulièrement à l'émergence et la construction de projets par des réseaux d'acteurs sollicitant de l'ingénierie territoriale,
- le VR3 s'intéressera lui à des démarches plus descendantes d'acteurs ou institutions locales en réponse à des procédures de développement proposées par des échelons institutionnels de dimension régionale (ex CDPRA), ou nationaux (exemple PER).

❖ **Volet de Recherche 2 : L'ingénierie territoriale : l'entrée acteurs & projets ; mise en évidence et analyse des réseaux, stratégies et professionnalités des acteurs**

Il s'agira de décrypter quels sont les nœuds, points d'articulation entre différents acteurs qui doivent participer à l'accompagnement des projets et développer des nouvelles compétences (chacun individuellement dans leur action, mais aussi en relation avec leurs partenaires qui n'ont pas nécessairement cette culture du travail en commun) :

- quels acteurs participants, quelles compétences ont-ils en interne, quelles compétences mobilisent-ils en externe, et quelles sont les compétences d'interaction ?
- comment les acteurs gèrent-ils leur professionnalité et leurs réseaux pour mettre en œuvre un projet ?

Méthodologie : rentrer par des types d'acteurs et leurs relations :

TR 1 : Etudes documentaires

- Repérage de territoires et de projets réputés innovateurs en matière de développement des capacités d'ingénierie territoriale (sur la base éventuellement des préconisations des institutions susmentionnées) ;
- Repérages, analyse et localisation institutionnelle et professionnelle des nouveaux savoir-faire et compétences mise en œuvre.

TR 2 : Analyse de l'ingénierie mobilisée lors de l'identification et de la conduite de différents types de projets de développement :

- Entretiens auprès des acteurs de projets et de territoires pour savoir qui fait quoi, les personnes qu'ils mobilisent et leur métier
- Posture et rôle des acteurs dans les principales situations d'ingénierie mises en évidence par les acteurs ou identifiées dans le VR1
- Repérage des compétences qui auraient été nécessaires mais qui n'ont pu être mobilisées.
- Identification des principales difficultés rencontrées par les porteurs pour trouver les compétences nécessaires.

❖ **Volet de Recherche 3 : L'ingénierie territoriale : l'entrée institutions & projets. Diversité de la chaîne d'ingénierie mise en œuvre dans une procédure, stratégies institutionnelles et rôle des acteurs**

L'approche de cette chaîne d'ingénierie territoriale se fera par une procédure institutionnelle, pour identifier quels sont les acteurs intervenants, à quels moments dans la procédure, selon quelles modalités. Nous analyserons le déroulement du projet de territoire, en référence d'une part aux normes institutionnelles auxquelles il se réfère et d'autre part aux nouveaux acteurs qu'il contribue à générer (au sens de nouvelles compétences développées ou de nouveaux acteurs collectifs créés). Deux procédures seront privilégiées, parce que des travaux de l'équipe de recherche sont déjà capitalisés ou en cours dans d'autres programmes, en particulier dans le projet PSDR RessTerr Auvergne et que des partenaires de terrain sont déjà identifiés. La procédure de labellisation des pôles d'excellence rurale (PER) par la DIACT en 2006, pour laquelle un programme de recherche évaluative a été mis en place, présente une diversité de formes d'organisation territoriale et de porteurs de projet. L'état des lieux réalisé dans le VR1 pourra nous amener à étudier une autre procédure, toujours dans le même esprit.

La méthodologie se déroulera en trois phases :

TR 1. Analyse des documents réglementaires existants (dossiers de labellisation des PER, DOG des Scot) et documents de présentation des territoires concernés (sites web, plaquettes de présentation, ...), avec une analyse des modèles d'organisation spatiale (méthode des chorèmes).

TR 2. Enquêtes des acteurs institutionnels et entretiens avec les porteurs de projets dans certains territoires échantillonnés (sur la base du caractère innovant du projet, de la disponibilité des acteurs et de la diversité des situations rencontrées). On s'attachera à spécifier les configurations socio-spatiales selon la méthodologie développée dans le projet PSDR RessTerr Auvergne.

La démarche de recherche en elle-même constituera un résultat du projet et pourra être diffusée et généralisée dans les formations auxquelles nous contribuons.

TR3. Construction d'archétypes de chaîne d'ingénierie territoriale, formalisant la place et le rôle des acteurs dans l'itinéraire méthodologique de construction de projets de territoire. Ces archétypes seront mis à l'épreuve du terrain, d'une part avec les acteurs parties-prenantes du projet, d'autre part sur les terrains étudiés par une restitution aux acteurs locaux.

Les volets 1, 2 et 3 permettront une proposition de registres de l'ingénierie territoriale, une typologie des compétences et de leur mise en situation, des préconisations en termes d'évolution des métiers et de parcours professionnels.

Volet de Recherche 4 : Valorisations : conception de formations et de guides méthodologiques relatifs à l'ingénierie territoriale, et diffusion de l'information par et pour les acteurs (Années 1 à 3)

Le projet est construit avec une démarche résolument partenariale entre les acteurs et les chercheurs. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre d'un volet de valorisation, effectif durant la totalité du déroulement du programme de recherche, associant les acteurs et les responsables de l'ensemble des Volets de Recherche.

Les travaux de recherche réalisés dans les VR 1 à 3 alimenteront les actions de ce volet de valorisation. Afin de garantir une parfaite adéquation entre travaux de recherche et actions de valorisation, les chercheurs responsables des autres volets participeront au VR4 et les acteurs seront parties prenantes de tous les volets.

Ce volet se compose de **trois sous-volets** : VR4.1 conception de formations ; VR4.2 conception de guides méthodologiques ; VR4.3 diffusion de l'information par et pour les acteurs.

VR4.1 Conception de formations en ingénierie territoriale

La principale finalité du VR4 est d'ordre opérationnel : concevoir une gamme de formations, relatives à l'ingénierie territoriale, co-construites par les utilisateurs et les organismes de formation, et destinées à des utilisateurs actuels (formation initiale) et futurs, des élus et des formateurs (formation continue). Toutefois, la méthodologie envisagée et le cadre dans lequel cet objectif sera mené font également du VR4 un volet recherche. En interaction avec les volets VR1, 2 et 3, il contribuera en effet à une meilleure connaissance de l'ingénierie territoriale (ses représentations selon les acteurs et leurs parcours professionnels), et apportera des éléments de réflexion relatifs à : la mise en place de ce type de dispositif de co-construction de la formation ; la forme de la formation (question des temps, lieux, supports, etc.) ; le pilotage de ces formations ; la gestion des carrières des ingénieurs du développement du territoire et des formateurs. Il se composera de cinq sous-volets. Le sous-volet VR4.1 alimentera le VR4.2 et 4.3., et ensemble, ils alimenteront le VR 4.4. Le dernier sous-volet, VR4.5, effectuera la synthèse de l'ensemble.

TR1 : traitera de l'offre et de la demande de formations en ingénierie territoriale (variété, contenu, structures, publics, résultats, etc.) pour proposer une typologie croisée de l'offre et de la demande de formation en ingénierie territoriale qui servira à positionner les projets de formation ; l'identification de facteurs de succès des formations.

TR 2 : s'appuyant sur la méthode Delphi, identifiera et croisera les représentations des concepteurs de formation / formateurs (dont étrangers) et de praticiens (méthode Delphi) relatives à l'ingénierie territoriale, à la conception de formations en ingénierie territoriale. Il étudiera notamment les conflits et consensus possibles, et proposera notamment d'identifier des stratégies pédagogiques et des contenus pertinents pour de nouvelles formations en IT.

TR 3 : construira et étudiera des cas de parcours professionnels de concepteurs de formation / formateurs et de praticiens. Cela permettra notamment d'identifier les facteurs et raisons des mobilités ; identifier et

comprendre les modes de construction des compétences et des métiers liés à de l'ingénierie territoriale ; contribuer à l'identification du besoin de formations et de nouvelles stratégies pour y répondre.

TR 4 : sera le cadre de la co-construction et du test d'un module de formation (mars 2011). Conception de la formation, suivi de la formation, évaluation et analyse des résultats afin de dégager des invariants pour -la contribution à différentes formations.

TR 5 : après analyse des résultats du projet, il proposera une gamme de modules de formations adaptés aux différents publics (contenu, forme, labellisation, etc.).

VR4.2 Conception de guides méthodologiques

Cette tâche, menée par les acteurs en partenariat avec les chercheurs, vise à produire des synthèses des résultats sous la forme principale de guides méthodologiques.

Les produits de valorisation seront élaborés à l'adresse de 3 types de public :

- pour les organismes régionaux de professionnalisation des agents de développement :

- des guides méthodologiques pour repérer les compétences et les métiers à cibler lors des recrutements
- des grilles d'analyse pour identifier les formations à mettre en œuvre, à réactualiser, à adapter
- des outils méthodologiques pour accompagner les territoires dans la gestion de leurs ressources humaines
- des outils pour identifier les nouveaux métiers et cerner les nouvelles compétences requises

- pour les organismes régionaux de professionnalisation des agents de développement :

- outil d'aide à la décision pour définir les modalités de financement de l'ingénierie déployée sur les territoires

- pour les agents de développement :

- grille d'analyse pour les accompagner dans l'évolution de leurs fonctions et compétences
- information pour l'évolution de leurs carrières.

Pour l'ensemble des personnes impliquées dans les politiques de développement local et territorial, un produit de valorisation consistera en un ensemble de définitions de concepts relevant du champ de l'ingénierie. Les outils proposés devront être transposables d'un projet étudié à l'autre et d'un territoire d'étude à l'autre. Ils seront préalablement testés avant d'être formalisés et présentés à l'ensemble des acteurs concernés.

L'ambition de VR4.2 est de proposer des produits résolument opérationnels et transférables sur les territoires ruraux. Le tableau en annexe présente le détail des valorisations attendues.

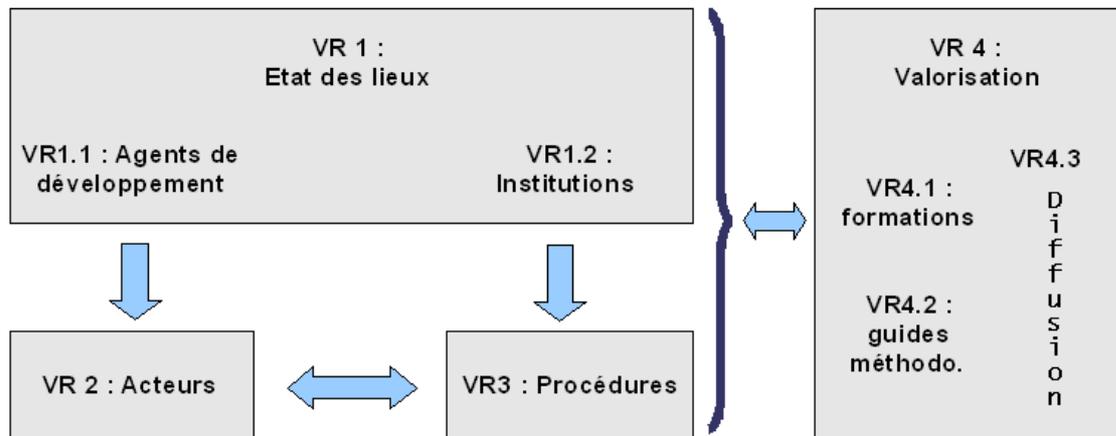
VR4.3 Diffusion de l'information par et pour les acteurs,

Cette tâche, menée par les acteurs, en partenariat avec les chercheurs, consistera en la diffusion de la connaissance produite. Divers supports sont envisagés : site web, documents numériques, plaquettes, le conseil, des cours, des ateliers ou séminaires, etc.

Le rôle des acteurs du projet est évident et primordial pour ce volet. Toutefois, les chercheurs qui sont aussi enseignants pourront contribuer à la diffusion de la connaissance produite en l'intégrant dans leurs cours.

L'organisation de rencontres entre acteurs et chercheurs dans les deux régions Rhône-Alpes et Auvergne rythmeront et structureront le projet tout au long du programme. Une rencontre acteurs-chercheurs aura lieu annuellement dans les deux régions, sous forme d'atelier ou de séminaires.

Articulation des quatre volets de recherche



Calendrier prévisionnel

	2008	2009				2010				2011			
VR1	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
VR2		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
VR3													
VR4		■											■
Comité d'orientation		■			■				■				■
Séminaires ateliers			■			■							

C2. La question de l'interrégionalité.

L'interrégionalité du projet repose sur :

- une problématique et une méthodologie communes aux deux régions d'études, des équipes de recherche « mixtes » ;
- des terrains d'études parfois différents mais complémentaires, des terrains communs ;
- une comparaison des résultats obtenus sur les deux régions ;
- des outils et des temps de valorisation communs aux deux régions avec possibilité de travail avec des chercheurs d'autres régions (par exemple Bourgogne et Languedoc-Roussillon).

C3. et C4. Organisation, Contribution des chercheurs et acteurs.

La coordination entre les différentes équipes est assurée à deux niveaux : la participation d'une partie des membres de chaque équipe à toutes les équipes ; des réunions de coordinations entre responsables de VR et référents acteurs.

VR 1 : Etat des lieux socio-historique de l'ingénierie territoriale

Chercheurs et acteurs (essentiellement le CRDR) :

- Etude bibliographique et enrichissement de l'état des lieux et de la problématique

- repérage de territoires, et de projets comme terrains de recherche
- identification de porteurs de projets dans des configurations d'ingénierie supposées différentes (sujet du projet, nature des actions, type de porteurs, type d'acteurs mobilisés)

Chercheurs :

- Questions et hypothèses à partir notamment de la bibliographie
- Formalisation des résultats pour une mise en co-construction avec les acteurs

VR 2et 3 : Acteurs, Projets, Institutions de l'ingénierie territoriale

Chercheurs :

- Conduite et réalisation des enquêtes et investigations
- Formalisation des résultats

Acteurs :

- accompagnement de l'enquête (favoriser les relations avec le terrain) ;
- contribution à l'analyse des chercheurs ;
- organisation de la matière recueillie pour qu'elle soit utilisable par le CRDR et ARDTA et diffusable auprès des financeurs, des agents de développement rural, des porteurs de projets, des employeurs d'agents de développement rural : note écrite, guide méthodologique, référentiels de formations, journée d'information et d'échanges d'expériences, fiches techniques ;
- Appropriation en lien avec les chercheurs de la matière produite par les chercheurs et constitution d'une grille d'indicateurs

VR 4 : Valorisations

Acteurs :

- participation à la valorisation : production de guides méthodologiques ; organisation d'ateliers destinés aux acteurs ; participation à la conception et au test de module de formation ;
- Expérimentation des produits de valorisations (guides méthodologiques) ;
- formaliser les produits de valorisation pour les rendre diffusables.

Chercheurs :

- mobilisation des résultats ;
- travaux de recherche-action relatif à la conception et au test de modules de formations ;
- accompagnement des acteurs sur les terrains.

En conclusion, le partenariat construit, dans cette phase de mise en place du projet de recherche avant son dépôt et analyse par le Conseil scientifique de PSDR, avec les deux têtes de réseau d'acteurs de l'ingénierie territoriale qui accompagnent les chercheurs dans Ingèterr, se poursuivra tout au long du projet, puisque les acteurs participeront activement aux actions de valorisation. Ils seront sollicités pour :

- rechercher des terrains d'étude ;
- contribuer aux analyses ;
- identifier des partenaires et des situations contrastées ;
- organiser les documents dont ils disposent ;
- expérimenter les produits de valorisations (guides méthodologiques) ;
- formaliser les produits de valorisation pour les rendre diffusables.

C5. Coordinations prévues avec d'autres programmes ou projets de recherche.

Les échanges avec trois autres projets s'intéressant à la création d'activités et d'emplois, à la gouvernance, aux ressources, aux conflits devront permettre d'enrichir l'approche de l'ingénierie comme pouvant être ressource territoriale, facteur de construction de savoir-faire directement liés à l'ingénierie ou plus largement à d'autres activités du territoire. Avec ces trois projets, sont envisagés : des échanges (notamment via les chercheurs et acteurs impliqués dans plusieurs projets), des terrains (territoires de projets ou projets de territoire) et des travaux de recherche (méthodologie de repérage de l'ingénierie, enquêtes, contribution aux typologies, etc.) ou de valorisation (séminaires, outils d'aide à la décision sur l'organisation des compétences en matière de création d'activités, etc.) communs :

- projet « Création d'Activités nouvelles et d'Emplois : facteurs d'émergence et de développement et modes de gouvernance » (**CreActE**). Sur le volet compétences en ingénierie territoriale nécessaires aux agents de

développement dans le cadre de l'appui à la création d'activités. CreActE proposera des situations d'ingénierie en lien avec la thématique de la création d'activités. IngéTerr proposera des éléments de réflexion sur les outils de l'ingénierie territoriale.

- projet « Ressources territoriales, politiques publiques et gouvernance » (**RessTerr**) sur les processus de construction des ressources territoriales. Il apportera à IngéTerr des situations d'intervention de l'ingénierie territoriale et des clés de compréhension des métiers, compétences et organisations mobilisés dans les dynamiques de développement territorial. IngéTerr de son côté proposera des situations de construction de ressources territoriales. Les deux partageront des terrains.

- projet « CONflits et Gouvernance » (**CONGO**). Ce projet de recherche coordonné par Eduardo Chia (Montpellier) est un métaprojet qui va analyser des matériaux de recherche produits sur la question de la gouvernance et des conflits dans d'autres projets PSDR. IngéTerr se propose de fournir les matériaux dont il dispose et qui pourraient intéresser CONGO, en parallèle les analyses de CONGO basées sur plusieurs projets PSDR éclaireront les analyses relatives à l'ingénierie territoriale faites par l'équipe IngéTerr.

D. Résultats attendus et projets de valorisation scientifiques.

Au plan scientifique, le projet permettra à notre sens une meilleure connaissance de l'ingénierie territoriale, de ses processus de construction et de ses interrelations avec le développement territorial. A partir des résultats de nos travaux, nous proposerons une typologie des définitions et modes mise en œuvre de l'ingénierie territoriale, ainsi que des référentiels de son évolutivité et de sa mise en œuvre.

Il s'agira particulièrement de proposer des clés d'analyse sur l'élaboration et le fonctionnement de l'ingénierie, en termes de liens entre compétences institutionnelles, compétences individuelles, et compétences collectives. Plus particulièrement nous nous proposons d'enrichir les connaissances sur le rôle de l'ingénierie dans les dynamiques territoriales.

Formes de valorisation prévues :

- soumission d'articles dans des revues scientifiques (pluridisciplinaires thématiques et disciplinaires) ;
- organisation d'un séminaire de recherche co-piloté par les UMR Métafort, UMR 5600 et UNITER-RA valorisant différents projets en cours dont les thématiques se rejoignent autour de la proposition de nouveaux modèles de développement territorial.

Ces séminaires pourront être organisés ou proposés, par exemple, dans le cadre de futures « Assises de l'ingénierie territoriale », ou au sein de colloques comme ceux de ERSA ou de l'ASRDLF.

E. Produits attendus pour et/ou par les acteurs, et construction des produits de valorisation :

Les résultats attendus concernent :

Le décryptage des principales situations d'ingénierie :

- les métiers qui sont mobilisés
- les types de compétences mobilisées (il faudra au préalable définir une grille des compétences)
- « qui fait quoi » : qui est chef de projet, quels sont les animateurs, quels sont les experts techniques, quels sont les financeurs... ?
- repérage des principales difficultés rencontrées par les acteurs de terrain dans l'identification et la mobilisation de ces compétences

Les compétences attendues

- Une ébauche de liste de compétences que les porteurs de projets souhaiterait mobilisées ou auraient besoin de mobiliser mais qu'ils ne trouvent pas ou difficilement
- Les métiers émergents
- Repérage de nouveaux métiers en construction ou de métiers n'existant pas mais dont les acteurs témoignent du besoin

Les indicateurs de suivi de l'ingénierie

- Des indicateurs de veille sur l'ingénierie afin d'alimenter facilement un suivi au-delà de PSDR ;
- De plus, dans un domaine où l'innovation est pour l'essentiel d'ordre méthodologique, la valorisation et la diffusion des avancées passent par la formation continue et initiale ; pour une large part cette dernière demande encore de concevoir et d'expérimenter des dispositifs de R&F (recherche&formation), à l'instar de ce que les sciences « dures » et les industriels ont fait il y a déjà longtemps avec la R&D.

Ces résultats seront mobilisables :

- par les organismes d'appui, notamment le CRDR, (centre de ressources, réseau.) dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrage de projets, des acteurs de développement : décryptage plus facile des situations, repérage des difficultés et des atouts.
- par les financeurs : faciliter leur décision quant aux financements de l'ingénierie ;
- par les agents de développement, pour alimenter leur réflexion sur leur mobilité et carrière professionnelle.

3 – FICHES PORTEURS DU PROJET

Porteur du projet Rhône-Alpes :

Nom : **JANIN Claude**

Adresse électronique : claud.janin@ujf-grenoble.fr

Grade : Professeur Associé

Discipline : Géographie

Unité : UMR-PACTE-TERRITOIRES

Etablissement : Université Joseph Fourier, Grenoble

Département : Institut de Géographie Alpine

Savoir-faire du porteur de projet

Claude JANIN a des activités d'enseignement et conduit des travaux de recherche dans des domaines ayant trait plus particulièrement au contenu de l'ingénierie du territoire : analyse des composante du territoire, méthodes et outils de médiation et de concertation entre acteurs.

Il assure des cours à l'IGA de Diagnostic et projet de territoire, Paysage et aménagement, en Licence professionnelle et Master 2, notamment « Ingénierie du Développement Territorial ». Il est professeur principal en diagnostics de territoire à l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat) où il enseigne les interrelations entre projet et territoire et les compétences de l'Etat en matière d'ingénierie dans les territoires.

Entre 1990 et 2002, ses recherches portent sur le paysage médiateur de la concertation entre acteurs qui ont abouti à des élaborations de méthodes de diagnostic de territoires développées aujourd'hui par les Chambres d'Agriculture et la mise en œuvre de modules de formations continues. Dans le cadre de son mi-temps professionnel, il participe en tant qu'Ingénieur de Recherche Développement aux travaux de recherche du GIS Alpes du Nord, où il travaille sur un outil de médiation et d'aide à la concertation sur la place de l'agriculture dans le territoire défini comme « l'Arbre à Ressources ».

Claude Janin est responsable scientifique jusque fin 2008 du projet de recherche « Processus et démarche de patrimonialisation dans les démarches de développement et d'aménagement ». L'objectif est d'identifier des formes de construction de projets de territoire où les acteurs s'inscrivent dans une démarche non seulement de valorisation des potentialités du territoire, mais encore d'identification de ce qui a une valeur partagée et transmissible. Il est également responsable du projet de recherche « Vie des Idées et innovation » dans le cadre du Cluster 14 « Patrimoine et Création » de la Région Rhône-Alpes. Cette recherche s'intéresse particulièrement à l'approche spatio-temporelle des interrelations entre modes de circulation des connaissances et construction des territoires. Au delà de l'enrichissement théorique, l'objectif est d'identifier dans la vie des idées ce qui fait développement et ce qui fait territoire.

Par sa position de professeur associé, Claude Janin est ainsi amené à conduire des recherches autant sur le plan théorique que sur la valorisation des résultats de recherche ce qui lui permettra de co-animer ce projet de recherche sur l'Ingénierie territoriale avec Sébastien Ségas (Science politique). En plus, du temps prévu comme chercheur dans les VR (cf. fiches descriptives) l'un et l'autre dégageront du temps d'animation générale du projet en lien avec les partenaires-acteurs têtes de réseau : CRDR et ARDTA.

Publications relatives au projet de recherche IngéTerr

JANIN C., LANDEL P.-A., 2006, « Diagnostic territorial : le patrimoine, objet de transversalité et de temporalité ? », in « Cahiers Géographiques », Université de Fez Maroc, n°3

JANIN C., 2006, « Dynamiques de changement et territoires : innovation et vie des idées dans les territoires ligériens », en cours in Actes du Colloque « Dynamiques de changement », Alba – Juin 2006 – organisé par Université d'Histoire de Turin - Italie

JANIN C., PERRON L., 2005, « Dynamiques urbaines et agricoles dans le Sillon Alpin : dilution ou affirmation identitaire ? », in RGA n°4 « Agricultures dans la dynamique des villes alpines » - sous la responsabilité de C. Janin et la collaboration de Ph. Fleury.

JANIN C., FLEURY Ph., 2005, « L'agriculture et les espaces ruraux : facteurs identitaires de la ville-territoire », in RGA n°4 « Agricultures dans la dynamique des villes alpines » - sous la responsabilité de C. Janin et la collaboration de Philippe Fleury.

BERTRAND N., FLEURY Ph., JANIN C. – « Politiques d'aménagement et multifonctionnalité agricole dans le sillon alpin » - Canadian Journal of Regional Science.

JANIN C., 2001, « Le paysage lieu de concertation pour l'aménagement », in « Représentations spatiales et développement territorial : regard critique sur des pratiques de chercheur » - Ed Hermès

